

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Paris, le 25 août 2014

Cher François, Monsieur le Président de la République,

Cher Manuel, Monsieur le Premier Ministre, *mon cher Manuel,*

Depuis deux années, malgré les difficultés, je n'ai jamais manqué à la solidarité gouvernementale ni à la loyauté.

François, je t'ai soutenu dès la primaire de 2011 et j'ai participé ardemment à la campagne de 2012.

Manuel, mon amitié ne t'a jamais fait défaut depuis plusieurs années.

Aujourd'hui nos électeurs sont désemparés. Ils nous interpellent, nous attendent, sont dans un désarroi qui les jette dans la désillusion de la politique, ou, pire, dans les bras du Front National comme à Hayange, ville symbole de la Lorraine sidérurgique.

Ce qu'ils nous disent dans leur silence ou par leur colère c'est que le réalisme ne peut être synonyme de renoncement. Le débat qui a été ouvert sur la politique économique est salutaire et nécessaire. Car si nous ne sommes pas les porte-parole des sans-voix, qui le sera ?

Je suis élue de cette région où la crise fait rage plus fortement qu'ailleurs et je porte la responsabilité, comme chacun d'entre nous, d'écouter et d'entendre, mais aussi de répondre, aux attentes et à la confiance de mes électeurs. De nos électeurs. De ceux qui nous ont fait leurs représentants, les incarnations de l'espoir de la gauche qui n'avait plus gouverné ce pays depuis dix années. Depuis la tragédie du 21 avril 2002, dont nous avons tous fait serment qu'elle ne devait plus jamais se reproduire.

Je ne conçois pas la politique autrement que comme une fidélité à ces électeurs et à leur histoire, qui est aussi mon histoire. J'ai constamment voulu aller au-devant d'eux : en 2012 aux élections législatives, aux municipales de mars dernier. Je suis élue de Moselle et j'entends le message de désespérance de ceux qui croient encore en la gauche.

Ma loyauté a été et demeure sans faille, même lorsqu'il m'a fallu affronter la fermeture des hauts-fourneaux de Florange, alors que je m'étais battue comme députée pendant 5 années sous le mandat de Nicolas Sarkozy contre le renoncement politique face à Mittal.

Aujourd'hui les hauts fourneaux sont éteints. Avec eux beaucoup d'espoirs. Hayange est aux mains d'un maire qui repeint en bleu-blanc-rouge les anciens wagonnets de la mine, et Florange est passée à l'UMP.

Je n'ai jamais fait prévaloir un quelconque intérêt personnel sur l'engagement collectif.

J'ai fait face avec la même loyauté lorsque j'ai dû subir une baisse sans précédent du budget du ministère de la Culture, pourtant symbole de la gauche, deux années consécutives. J'ai tenu à la solidarité gouvernementale après l'accord du 22 mars sur le régime des intermittents, sur lequel j'ai pourtant dans la nuit même alerté le premier ministre Jean-Marc Ayrault en lui disant qu'il n'était pas conforme à nos engagements, et sur lequel je t'ai, toi aussi, François, à de nombreuses reprises demandé d'intervenir.

La réunion des ministres de jeudi dernier à Matignon a été malheureusement à la fois un révélateur et un exemple des raisons qui rendaient indispensable une discussion collective. Au moment où nos concitoyens attendent de nous une politique réaliste mais de gauche, les discussions qui y ont eu lieu furent le tragique contrepied de tout ce pour quoi nous avons été élus. Je l'ai dit lors de cette réunion, faudrait-il désormais que nous nous excusions d'être de gauche ?

Aujourd'hui, vous avez choisi de clore ce débat pourtant attendu par nos militants et nos électeurs, par beaucoup de nos parlementaires, et par les Français.

L'alternative n'est pas entre la loyauté et le départ. La question est : de quelle loyauté parle-t-on et pourquoi est-on investi d'une responsabilité politique ?

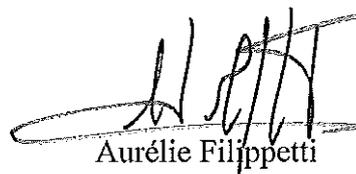
Il y a un devoir de solidarité mais il y a aussi un devoir de responsabilité vis à vis de ceux qui nous ont fait ce que nous sommes.

Je choisis pour ma part la loyauté à mes idéaux.

Je ne serai donc pas, cher François, Monsieur le Président de la République, cher Manuel, Monsieur le Premier Ministre, candidate à un nouveau poste ministériel.

Avec toute mon amitié,

Bien à toi,



Aurélie Filippetti

Malgré un profil très «techno», elle lui succède à la Culture.

Pellerin prend sa revanche sur Filippetti

Ce 17 mai au soir, au Festival de Cannes, Fleur Pellerin avait dû passer par l'entrée de service pour assister à la projection du film *Yves Saint Laurent* de Bertrand Bonello. Aurélie Filippetti était allée jusqu'à appeler Matignon pour empêcher la secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur de lui voler la lumière sur les marches du Palais. Filippetti partie avec Montebourg et Hamon, Fleur Pellerin doit donc d'autant plus apprécier de la remplacer au ministère de la Culture qu'elle marque un joli coup dans la guerre ouverte qui oppose les deux femmes depuis des années. En 2012 déjà, lors de la campagne présidentielle, elles avaient eu bien du mal à jouer les équipières modèles guidant le futur président de la République sur les dossiers du numérique (Pellerin) et de la culture (Filippetti). Cette dernière avait emporté le ministère de justesse, parce que son expérience de députée et son profil d'écrivain collait davantage avec la fonction que celui de la technicienne Fleur Pellerin, qui n'a jamais été élue.

Reine dragon. Née le 29 août 1973 en Corée du Sud, Fleur Pellerin a été adoptée en France à l'âge de 6 mois. Elle grandit dans une HLM à Montreuil (Seine-Saint-Denis), passe son bac au lycée franco-allemand de Buc (Yvelines), enchaîne avec l'Essec (dont elle est diplômée à 21 ans), puis Sciences-Po et l'ENA (promotion Averroès), avant de parfaire son profil de «techno» à la Cour des comptes. Son engagement en politique date de la campagne de Lionel Jospin, en 2002, dont elle rejoint l'équipe des plumes avant de rallier l'équipe de Ségolène Royal en 2007, puis celle de Hollande en 2012. Ancienne présidente du Club XXI^e siècle, qui réunit l'élite des minorités françaises, mariée à Laurent Olléon, directeur de cabinet de Marylise Lebranchu, et mère d'une fille née en 2004, Fleur Pellerin pratiquait la peinture, la cuisine et le karaoké. Fan de la série *Homeland*, elle a aussi récemment confié se rêver en Daenerys Targaryen, la reine dragon de *Game of Thrones*.

Fidélité. François Hollande apprécie beaucoup cette femme de syn-

thèse, qui s'est montrée d'une fidélité à toute épreuve, même sous la direction d'Arnaud Montebourg à Bercy, alors qu'elle partage peu d'atomes avec la gauche du PS. Avec Fleur Pellerin, le profil de la rue de Valois change du tout au tout. Si Aurélie Filippetti a su manœuvrer dans le monde des artistes mais s'est vite perdue sur le numérique, celle qui prend sa suite connaît surtout celui des chefs d'entreprise, qu'elle a fréquentés comme ministre déléguée aux PME et à l'Economie numérique (de 2012 à avril 2014), avant le Commerce extérieur, où elle a défendu jusqu'en Californie les entreprises de la «French Tech». Elle devra donc corriger ce profil de «grosse tête de Bercy» pour apprendre à parler musées et intermittence. Mais on l'a aussi vue un jour se déchaîner lors d'un concert du groupe de rock pour adolescents Shaka Ponk dans un Bercy bondé, tout reste donc possible.

SOPHIAN FANEN
et ÉLISABETH FRANCK-DUMAS

RELANCER UN MINISTÈRE EN RUINE

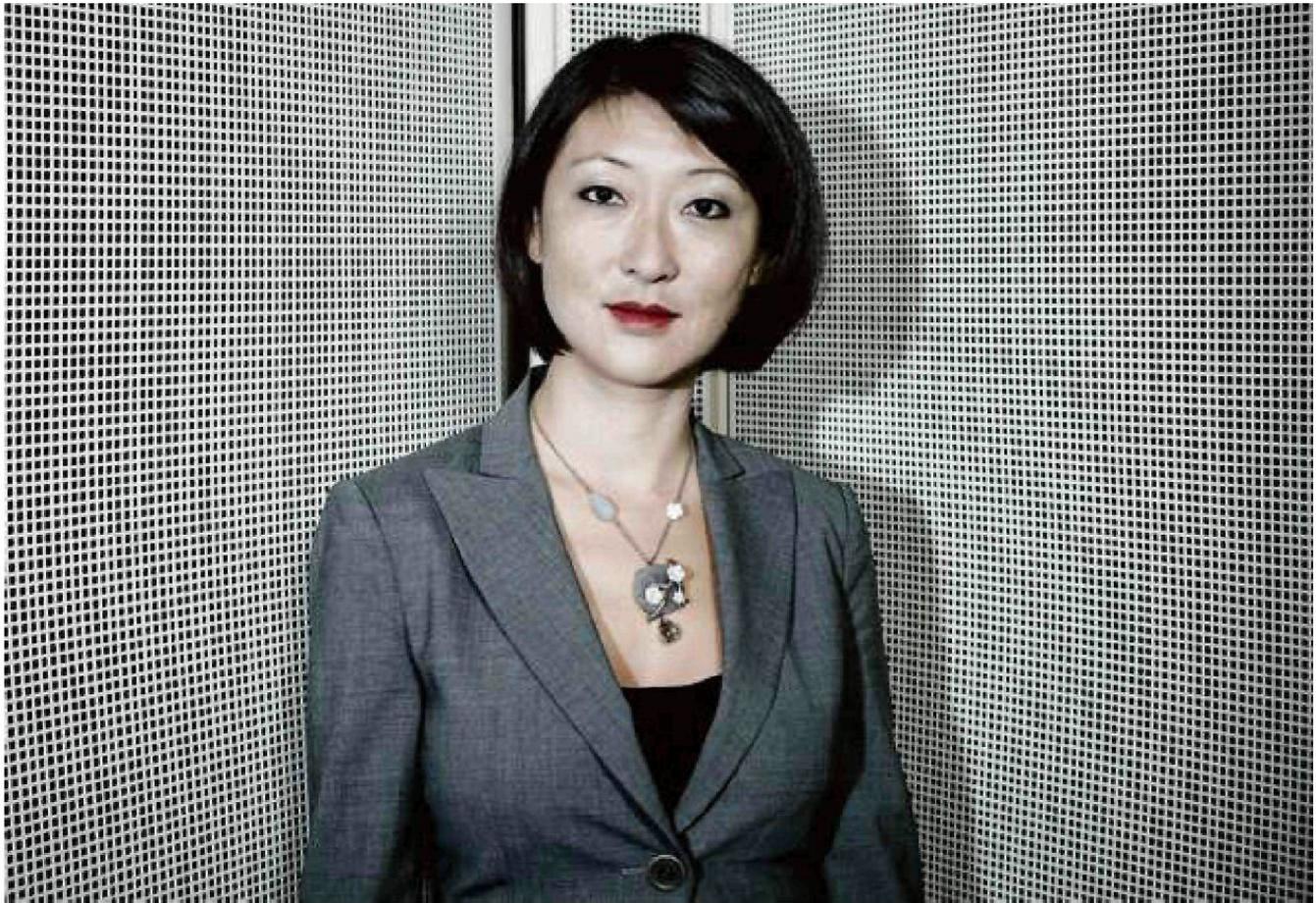
Le premier défi de la nouvelle ministre sera de desserrer l'étau budgétaire, après des amputations jamais vues pour les musées et le patrimoine, que ne parvient pas à compenser une dispersion de microsubventions.

L'austérité a ainsi accentué l'effondrement d'un ministère sans moyens ni orientation. La quasi-totalité des initiatives culturelles dépend désormais des collectivités ou d'établissements autonomes.

Il faudra aussi répondre aux parlementaires qui s'inquiètent de la gestion des Musées de France. A brève échéance, le changement rue de Valois ne suffira pas à régler les dossiers brûlants comme celui des intermittents du spectacle, qui se sont mobilisés tout l'été contre une réforme qui reste une grenade dégoupillée.

Fleur Pellerin devra aussi se confronter à la filière musicale, qui presse pour l'ouverture d'un guichet unique d'aides à la création

et un partage plus égalitaire du gâteau de la musique en ligne. Sur le numérique, Aurélie Filippetti n'a pas réussi à moderniser la chronologie des médias, le système qui régit la diffusion des films et séries à la télé, et n'a pas résolu la question du financement de l'audiovisuel public. Elle laisse également l'Hadopi et le CSA en pleine expectative sur leur avenir. S.Fa et V.N.



Fleur Pellerin en septembre 2013. Elle était jusque-là au Commerce extérieur. PHOTO RÉDÉRIC S. LOIN

Le Film français

Fleur Pellerin : les dossiers mis en avant par le cinéma et l'audiovisuel

Si la nomination de Fleur Pellerin est accueillie très favorablement par nombre d'organisations professionnelles, c'est aussi l'occasion pour elles de faire part de leurs demandes prioritaires à la nouvelle locataire de la Rue de Valois.

Les réactions se sont succédées tout au long de la journée. D'une manière générale, elles se réjouissent de l'expérience acquise par Fleur Pellerin dans le numérique. Et saluent au passage le rôle joué par Aurélie Filippetti dans le dossier clef de l'exception culturelle. Revue de détails.

Souhaitant succès et réussite à Fleur Pellerin, la **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)**, qui salue "l'engagement en particulier en faveur de l'exception culturelle" d'Aurélie Filippetti, liste dans un communiqué six enjeux forts auxquels elle devra s'atteler :

- promouvoir une ambition européenne garantissant le maintien de l'exception culturelle et l'adaptation de la réglementation au numérique
- moderniser la chronologie des médias
- favoriser l'exploitation permanente et suivie des œuvres
- consolider le régime de la copie privée
- donner un socle législatif au spectacle vivant soutenant la création contemporaine francophone

- poursuivre le combat en faveur de la parité dans la culture, l'audiovisuel et le cinéma

Face à ces enjeux, la SACD est "convaincue que la connaissance du numérique de la nouvelle ministre et sa conscience des enjeux européens sont des atouts importants pour porter cette ambition."

Florence Gastaud, déléguée générale de l'**Arp** estime que son passage à l'Economie numérique "fait que naturellement elle est un élément important pour enfin créer une relation entre la culture et le monde du numérique. Elle peut favoriser un dialogue entre Netflix (géant américain de la vidéo en ligne, ndlr) et le cinéma français. Maintenant on veut quand même qu'elle nous assure qu'elle mettra le numérique au service de la culture et pas l'inverse". "La mise en musique du rapport Lescure qu'elle connaît bien pourrait aller plus vite, mais à voir", estime-t-elle encore.

Alain Terzian, président de l'**Union des producteurs de films (UPF)** déclare dans un communiqué "A l'heure des immenses défis auxquels est confronté notre secteur, l'UPF est très déterminée à travailler à ses côtés pour affirmer la pertinence de notre modèle dans un contexte d'agression permanente (...) Avec Fleur Pellerin, l'UPF est prête à construire la nouvelle économie culturelle dans le monde numérique dans un contexte bouleversé par les nouvelles données technologiques en affirmant ses fondamentaux qui ont porté très haut nos valeurs et notre culture".

L'Adami, principal gestionnaire des droits des artistes et musiciens interprètes, déclare dans un communiqué: "Les artistes accueillent avec satisfaction la nomination de Fleur Pellerin. Ses précédentes fonctions à l'économie numérique et son rôle durant la campagne présidentielle lui apportent les compétences nécessaires notamment pour accompagner la culture dans la transition numérique (...) Les artistes seront particulièrement attentifs à la mise en oeuvre des propositions du rapport Lescure puis du rapport Phéline sur la gestion collective des droits sur internet".

L'Association des producteurs de cinéma (APC), après avoir souhaité la bienvenue à la nouvelle ministre qui démarre en notant que "Les enjeux actuels sont considérables pour la création cinématographique, qui dans son domaine est leader en Europe et deuxième exportateur mondial, et génère de très nombreux emplois hautement qualifiés dans notre pays".

L'APC appelle Fleur Pellerin "à structurer son action tout particulièrement autour des axes suivants:

- la mobilisation déterminée et sans tarder au niveau interministériel, notamment par le ministère de la justice et le ministère de l'intérieur, de l'ensemble des moyens disponibles en l'état du droit pour lutter contre le piratage sous toutes ses formes des œuvres cinématographique et audiovisuelles sur les réseaux électroniques, complétée par la traduction législative des propositions du rapport de Madame Mireille Imbert-Quareta ;
- l'amélioration de l'offre légale de vidéo à la demande, à travers notamment la conclusion d'un avenant à l'accord fixant la chronologie des médias mais également l'accomplissement des travaux nécessaires à une meilleure ergonomie des offres et à une amélioration de la commercialisation des œuvres sur les plates-formes ;
- la préservation de l'exception culturelle pour laquelle la France s'est battue au plus haut niveau et, dans ce cadre, une action européenne vigoureuse pour l'insertion des nouveaux acteurs du numériques dans l'écosystème du cinéma, en soulignant l'importance de se battre contre les atteintes au droit d'auteur actuellement programmées par la Commission européenne ;
- la mise en place des mesures structurantes pour le secteur résultant des travaux actuellement menés par les professionnels sous l'égide du CNC au sein des Assises pour la diversité du cinéma ;
- le soutien à l'emploi et aux savoir-faire, à travers le développement des mécanismes d'attractivité territoriale pour la production, ainsi que la préservation du régime des intermittents du spectacle qui fait l'objet d'une concertation en vue de trouver les solutions nécessaires sous l'égide des trois personnalités qualifiées désignées à cet effet".

Les producteurs de fiction, de documentaire et de spectacle vivant de **l'USPA** et les producteurs d'animation du **SPFA** saluent aussi cette nomination. "De par son expérience antérieure, (Fleur Pellerin) sera pleinement en mesure d'accompagner la transition numérique des industries culturelles et d'adapter la réglementation, tant au niveau national qu'europpéen, tout en réaffirmant les principes essentiels qui fondent l'exception culturelle". "Dans un contexte marqué notamment par une demande exponentielle de contenus, l'USPA et le SPFA sont convaincus que les producteurs audiovisuels seront plus que jamais des acteurs essentiels du rayonnement économique et culturel de la France. La finalisation du décret qui régit les relations entre producteurs et diffuseurs devra traduire cette ambition

pour la production audiovisuelle indépendante française" demande les producteurs.

"La ministre...devra également s'attacher, dans les prochaines semaines, à favoriser l'émergence d'une solution adaptée et pérenne dans la concertation relative à l'assurance chômage des intermittents du spectacle" poursuivent-ils.

"Enfin, les producteurs indépendants espèrent que la ministre obtiendra que soit mis finaux ponctions répétées de l'Etat dans le budget du CNC, qui obèrent sa capacité à accompagner les mutations des industries audiovisuelles et cinématographiques et leur adaptation aux nouveaux défis" déclarent l'Usps et le SPFA, qui souhaitent "succès et réussite à la nouvelle ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, et remercient Aurélie Filippetti pour son action à la tête du ministère, qui a permis notamment de défendre avec succès l'exception culturelle sur le plan européen et de redonner au CSA le pouvoir de nomination des présidents de l'audiovisuel public".

La Société civile des auteurs multimédia (Scam) a formulé le vœu "d'une collaboration fructueuse avec la nouvelle ministre de la Culture et de la Communication qui ne manque pas d'atouts pour succéder à Aurélie Filippetti, laquelle a défendu au mieux les intérêts de la création dans un contexte budgétaire difficile. La Scam appelle l'attention de la Ministre sur la nécessité de faire évoluer un modèle de soutien de la création qui a fait ses preuves et éviter que la crise actuelle soit le prétexte à sa remise en cause.

Il n'y a pas d'Etat de grâce vu l'urgence des dossiers en cours :

- L'Europe représente un enjeu crucial. L'Europe ne peut pas continuer d'un côté à exiger une réforme profonde du droit d'auteur, et de l'autre refuser toute évolution de la directive sur le commerce électronique qui limite la responsabilité des hébergeurs devenus éditeurs de contenus. A ceci s'ajoute l'in vraisemblable cacophonie fiscale de l'Union européenne qui favorise l'implantation des sociétés américaines du net en Europe et créent des distorsions de concurrence avec les opérateurs français notamment.
- C'est également au niveau européen que se tient la bataille pour défendre la rémunération pour copie privée qui doit être harmonisée par le haut et non être menacée de disparition.
- La Scam milite pour une réforme complète de la contribution à l'audiovisuel public (CAP ex redevance). Elle passe par une hausse hors inflation de trois euros par ans pendant trois ans et par l'élargissement de son assiette. Il faut en ce domaine de l'audace pour donner au service public les moyens de son financement et de son indépendance.
- Le rapport Lescure salué par la profession n'a malheureusement pas été suivi d'actions. La Scam, comme tant d'autres acteurs du secteur, souhaite un texte de loi et un calendrier législatif ferme pour accompagner la transition numérique de la culture.
- La situation professionnelle des journalistes, des écrivains et des photographes se dégrade pour des raisons qui tiennent pour partie à la profonde évolution des métiers et des usages du public. Si le Ministère de la Culture a œuvré dans le bon sens concernant la conclusion d'un accord entre le Conseil permanent des écrivains dont la Scam est membre et le SNE sur le contrat d'édition, en revanche, il n'a pas répondu aux attentes de la grande majorité des photographes en avalisant les conclusions de la médiation de Francis Brun-Buisson qui n'apporte rien de nouveau et n'améliorera pas une situation devenue catastrophique.
- Le régime des intermittents est toujours un dossier explosif. La Scam, bien que n'étant pas une organisation syndicale, apporte évidemment son soutien aux organisations qui se battent pour maintenir le régime. La Scam avait demandé au Ministre du Travail de ne pas apporter son agrément. La décision du Premier Ministre sur la réduction du délai de carence

va dans le bon sens."

En outre, côté audiovisuel, la ministre aura sur son bureau la lettre adressée par **Nonce Paolini**, le patron du groupe TF1, relative à un changement de réglementation en faveur des groupes audiovisuels hexagonaux <<http://www.lefilmfrancais.com/119656/nonce-paolini-veut-changer-la-reglementation-qui-s-applique-a-l-audiovisuel>> .

A noter du côté de la musique, la réaction de **l'Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI)** dans un communiqué: "Alors que l'industrie musicale est profondément engagée dans une mutation économique et technologique, qui la conduit à terme vers le tout-numérique, les responsabilités précédentes et les compétences de Fleur Pellerin constituent autant d'atouts précieux pour les acteurs de la filière musicale (...) Les producteurs de musique indépendants ne doutent pas que Fleur Pellerin aura à coeur d'accompagner cette période de transition en fixant les bons cadres et en prenant les mesures financières, juridiques et de régulation appropriées".

Sarah Drouhaud